

Relevé de conclusions de la balade urbaine Ambert Bourgogne Saint-Loup

Date:

Samedi 22 octobre 2022 à 10H00

Parcours:

Départ : impasse Victor Schoelcher

Arrivée : parc de la Pomme de Pin



Présents :

Madame le Maire.
Monsieur Franck FRADIN adjoint aux quartiers délégué à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti.
Madame Brigitte JALLET, adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie.
Monsieur Hyacinthe BAZOUNGOULA, élu référent du quartier.
Monsieur Patrick LALANDE, adjoint délégué aux ressources humaines.
Monsieur Nicolas JOSIC responsable du service proximité quartiers.
Madame Delphine TARAGON, service proximité quartiers.
Des membres du comité de quartier.
Des habitants du quartier.

N° demande	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de réponse
		<p>Franck FRADIN présente les participants et excuse l'absence de Monsieur Jean-Claude MARINAULT conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux. Madame Céline ROUSSILLAT élue référente du quartier est aussi excusée. Madame le Maire remercie à son tour l'ensemble des personnes présentes. Christophe Mercier, président du comité de quartier remercie les participants. Il indique que le travail avec les autres comités de quartier est important notamment les rencontres entre les présidents et les bureaux. Le départ de la balade est donné.</p>	
	<p>Impasse Victor Schoelcher</p>	<p>Franck Fradin indique que des places de parking ont été réalisées à l'entrée de l'impasse ainsi qu'un cheminement piéton au niveau de l'espace vert.</p>	

		<p>Brigitte Jallet précise que cet aménagement répond à une problématique de stationnement parfois anarchique dans cette portion de l'impasse.</p> <p>Les travaux ont été réalisés par Orléans Métropole pour un montant de 30 000 € (déport du carrefour compris).</p> <p>De plus, dans la seconde partie de l'impasse, des croisillons supplémentaires seront réalisés et les actuels marquages repris par les services techniques.</p> <p>Madame le Maire indique qu'ils seront réalisés avant la fin de l'année.</p>	
	Impasse Victor Schoelcher	<p>Un habitant signale qu'un véhicule occupe une place de stationnement depuis plus de sept jours.</p>	<p>Les services demanderont à la Police municipale de vérifier si le véhicule bouge de son emplacement actuel.</p>
	Rue d'Ambert	<p>Franck Fradin explique qu'une enveloppe globale d'1,3 million d'euros est consacrée à la réfection des voiries pour Saint-Jean de Braye. Compte tenu du contexte économique et avec une inflation qui fait grimper les prix, des projets sont reportés comme par exemple la réfection de la rue de Sainte Marie, dans le quartier Loire Bionne, qui est décalée début 2023 au lieu de fin 2022.</p> <p>Pour la rue d'Ambert, le tronçon situé entre le boulevard Marie Stuart et la rue Pierre Louguet, est inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement d'Orléans Métropole pour 2024.</p> <p>La création d'un plateau surélevé au droit de la micro-crèche est prévue. L'aménagement de cette voie mitoyenne se ferait en lien avec le Ville d'Orléans. La ville d'Orléans souhaite également l'enfouissement des réseaux aériens.</p>	

	Croisement rue Aux Ligneaux - rue de la Glacière	Un véhicule est garé en dehors des marquages autorisés, parfois c'est un fourgon qui obstrue la visibilité, serait-il possible d'empêcher le stationnement à cet endroit ?	Les services prennent en compte la demande.
	Rue de la Glacière : venelle	L'accès à une venelle est limité par un portillon, cette dernière est-elle privée ou publique ?	Les services vérifieront la domanialité de ce passage.
	Rue de la Glacière	Un entretien est demandé sur la placette aux abords du tilleul.	
	Rue du Faubourg de Bourgogne : au niveau du Garage Saint Loup	Des habitants signalent la présence de déchets. L'ajout de poubelles supplémentaires pourrait peut-être améliorer la situation. Il est suggéré d'équiper les corbeilles d'éteignoir à cigarettes comme celle située à côté du bar-tabac.	Madame le Maire rappelle que les déchets ramassés sur les trottoirs par les services municipaux proviennent principalement d'incivilités. Il arrive parfois que des animaux soient attirés par les déchets et vident alors des corbeilles. Elle souhaite que les corbeilles installées dans les parcs ou les lieux à grand passage soient équipées de couvercle. La proposition de compléter ces équipements avec des éteignoirs à cigarettes est intéressante.
	Rue du Faubourg de Bourgogne : commerce « Le district »	Ce commerce a été frappé d'une décision de « fermeture temporaire administrative » de deux mois par la préfecture. Brigitte Jallet indique que les services de la Mairie prêtent une attention particulière aux activités de cet établissement.	

	Rue du Faubourg de Bourgogne : pharmacie « Saint-Loup »	Deux plots ont été installés sur le trottoir pour protéger l'enseigne lumineuse de la pharmacie afin qu'elle ne soit pas arrachée par des camions. L'accessibilité du trottoir a été maintenue.	
	Rue du Faubourg de Bourgogne : bar-tabac «Le Celtique»	Une corbeille a été installée à proximité de ce commerce.	
	Rue du Faubourg de Bourgogne : hôtel «Promotel»	Christophe Mercier indique que l'activité de cet établissement est réduite notamment depuis la pandémie.	
	Rue André Le Nôtre : construction de deux habitations	La construction de deux maisons a généré des difficultés pour les riverains de cette rue. Le service Proximité est intervenu auprès des architectes et maîtres d'œuvre, à plusieurs reprises, leur demandant de régulariser leurs interventions au travers d'arrêtés réglementaires. Des voitures sont garées au niveau de la raquette de retournement, un rappel à l'ordre serait nécessaire.	
	Rue André Le Nôtre : passage donnant sur la rue Louis Gallouédec	Cette voie est-elle privée comme l'indique un panneau à son entrée ?	Les services vérifieront le statut de la voie.
	Requalification de la RD 960	Franck Fradin explique que l'étude pour la requalification de l'intégralité de l'axe est prévue en 2023 avec une enveloppe budgétaire contrainte. Madame le Maire indique qu'elle adresse un courrier, chaque année, au Président de la Métropole qui rappelle les priorités de la Ville en terme de requalification des voies. La requalification des différents tronçons avec l'enfouissement des réseaux est estimée à 13 millions d'euros. Pour information le budget de la Métropole consacrée à la réfection des voiries est de 20 millions d'euros par an.	

	<p>Rue du Faubourg de Bourgogne : panneaux clignotants et «totem crayons»</p>	<p>Le président du comité de quartier remercie la Ville pour la réactivité quant à l'installation des panneaux clignotants permettant de signaler la traversée d'enfants sur le faubourg.</p> <p>Un totem indiquant la «traversée d'écoliers» a été récemment installé au droit de l'école mais il est peu visible en venant de l'Est car masqué par le panneau publicitaire.</p>	
	<p>Prostitution rue André Le Notre, rue Louis Gallouédec</p>	<p>Madame le Maire rappelle les actions menées par la Ville : rencontre régulière avec Madame la préfète et Madame la procureure de la République, installation de caméras, arrêté réglementant l'exercice de la prostitution, passage de la police municipale...</p> <p>Elle a demandé des actions «coup de poing» coordonnées entre la Police municipale et la Police nationale.</p> <p>Pour rappel, la loi porte sur la «pénalisation du client» qui doit être pris en flagrant délit. La Police nationale ne compte pas assez d'effectifs pour réaliser des surveillances en civil.</p> <p>Les agents municipaux passent régulièrement pour nettoyer et retirer les déchets provenant de cette activité.</p>	
	<p>Opération «Je plante un arbre dans les quartiers»</p>	<p>Un micocoulier a été planté dans le parc, le 30 mars dernier, en présence du comité, d'élus, d'habitants et d'enfants du quartier.</p>	
	<p>Parc de la Pomme de Pin : entretien des espaces verts</p>	<p>Franck Fradin précise les espaces verts et notamment les gazons seront moins fréquemment tondus, une gestion différenciée sera mise en place.</p>	
	<p>Restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec</p>	<p>Hyacinthe Bazoungoula expose le projet de restructuration du groupe scolaire.</p> <p>Une délibération a été prise par le conseil municipal pour l'approbation du pré programme et de l'enveloppe budgétaire.</p>	

		<p>Le concours d'architecte va être ouvert. Une enveloppe de 6 millions d'euros est consacrée aux travaux. Des esquisses se dessinent avec une possible destruction du restaurant scolaire.</p> <p>Le bâtiment donnant sur le faubourg de Bourgogne date des années 1800. L'objectif est de rendre les différents espaces fonctionnels et de maîtriser les dépenses énergétiques. Côté maternelle, des cheminements seront revus. L'étude débutera en 2023 et les travaux en 2025.</p> <p>Madame le Maire indique la livraison de l'ensemble pour la rentrée 2026. Les deux bâtiments principaux seront conservés, l'intérieur sera rénové. L'emprise du parc de la Pomme de Pin est conservée.</p> <p>Le «zénith», actuellement occupé par les sanitaires, sera supprimé et remplacé par un nouveau bâtiment. L'organisation de l'équipement devrait permettre le passage de 9 à 11 classes.</p> <p>La création d'un parvis est envisagée, les garages seront détruits permettant ainsi une ouverture de l'école sur le faubourg.</p> <p>Des places de stationnement supplémentaires seront créées le long du mur dans le parc. Le côté «maternelle» et le côté «élémentaire» seront inversés.</p> <p>Le travail de réflexion sur les espaces extérieurs sera mené avec le comité de quartier et les habitants, pour les espaces intérieurs avec les occupants et utilisateurs de l'école.</p> <p>Durant la phase des travaux, des modules provisoires pourraient accueillir les enfants.</p>	
	<p>Éclairage public dans la ville</p>	<p>Au regard du prix croissant de l'énergie et en adéquation avec la démarche «Saint-Jean de Braye, Ville en transition» Madame le Maire explique que la Ville a pris la décision</p>	

		<p>d'éteindre l'éclairage public entre minuit et six heures du matin sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, certains axes importants resteront éclairés, les abords du tramway jusqu'à la fin de service ainsi que certains secteurs dits «sensibles».</p> <p>Une coordination est envisagée entre les communes de la Métropole pour une cohérence de la continuité d'éclairage sur ces axes.</p>	
--	--	---	--